



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

125 HECTARES PROTÉGÉS À PERPÉTUITÉ À BOLTON-EST

Bolton-Est, Québec (11 février 2021) – [Corridor appalachien](#) est heureux d'annoncer la protection à perpétuité de 124,58 hectares à Bolton-Est. La propriété est située dans un secteur montagneux sur le versant nord du mont Place et contribue à la protection d'un grand massif forestier de plus de 26 km² dans la région. Sa conservation va permettre de protéger l'habitat de plusieurs espèces en situation précaire au Québec et au Canada.

« Après des démarches d'acquisition qui se sont échelonnées sur plus de quatre ans auprès des vendeurs et grâce à l'engagement essentiel de nos partenaires financiers, nous sommes très heureux de concrétiser la création de cette aire protégée », souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale pour Corridor appalachien. « Nous sommes reconnaissants que les propriétaires aient choisi l'avenue de la conservation car ce terrain s'intègre directement dans notre stratégie, soit de préserver les rares noyaux forestiers peu ou non fragmentés d'envergure dans le sud du Québec ».

Impact positif sur la protection de plusieurs espèces à statut précaire

Accessible à partir du chemin Bellevue à Bolton-Est, la propriété est située sur le territoire d'un membre affilié de Corridor appalachien, soit [Conservation des vallons de la Serpentine \(CVS\)](#). Le terrain représente un ajout d'une valeur écologique indéniable dans le réseau d'aires protégées sur le territoire puisqu'il compte divers boisés de forêt feuillue, mixte et résineuse, des ruisseaux permanents et intermittents, ainsi que des étangs de mêmes que divers marais, marécages et tourbières.

Les inventaires écologiques réalisés par Corridor appalachien au sein de cette propriété ont permis d'y recenser plusieurs mammifères dont le castor du Canada, le cerf de Virginie, le coyote, l'écureuil roux, l'ours noir, le porc-épic d'Amérique et le tamia rayé. En plus de dénombrer sur la propriété 44 espèces d'oiseaux, dont quatorze qui sont jugées prioritaires par le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada. Parmi ces espèces, on note la présence du pioui de l'Est, une espèce désignée préoccupante au Canada en raison du déclin majeur subi par ses populations. Les biologistes ont aussi confirmé la présence d'une douzaine d'espèces d'amphibiens et d'espèces floristiques dont certaines sont désignées vulnérables au Québec, ou en voie de disparition au Canada.

« Les espèces à statut précaire sur la propriété se doivent d'être protégées par des mesures concrètes et soutenues, » précise madame Lelièvre. « En protégeant à perpétuité les milieux où ces espèces se retrouvent, et en améliorant la connectivité écologique entre les diverses aires protégées, nous sommes en mesure de rétablir et même d'améliorer les habitats requis pour assurer la pérennité des écosystèmes en place ».

Collaboration locale et vision commune

À l'échelle locale, Corridor appalachien a œuvré étroitement avec CVS pour réaliser l'acquisition de cette propriété qui permet de consolider le réseau d'aires protégées sur leurs territoires respectifs. Entre autres, CVS a initié la discussion avec les propriétaires et mené une campagne de levée de fonds auprès de la communauté locale. Corridor appalachien et CVS prévoient poursuivre cette collaboration en prévision des efforts futurs de conservation et de protection.

« CVS se réjouit d'ajouter cette importante aire naturelle à notre réseau grandissant d'espaces protégés à perpétuité », commente Joe Marino, président de CVS. « En collaborant avec Corridor appalachien pour protéger les milieux naturels de notre région, nous assurons un environnement propice à la santé de nos écosystèmes et aussi celle de notre collectivité. Nous sommes très reconnaissants que plusieurs donateurs et membres de notre communauté se soient mobilisés pour réaliser ce beau projet ».

Participation financière essentielle de plusieurs partenaires

Les coûts globaux pour la réalisation de ce projet s'élèvent à 822 000\$, incluant l'acquisition du terrain, tous les frais professionnels et la mise en place d'un fonds de gestion.

Ce projet a été rendu possible grâce aux contributions financières du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), financé par le Fonds de la nature du Canada.

Corridor appalachien tient aussi à remercier les partenaires financiers suivants pour la réalisation de ce projet : le gouvernement du Québec par l'entremise du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), la Fondation de la faune du Québec, la municipalité de Bolton-Est et les donateurs à la campagne de levée de fonds de CVS, le U.S. Fish and Wildlife Service et la Fondation Echo.

CITATIONS

« Je tiens à féliciter Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine pour cette belle réalisation au profit de la conservation dans notre région. Grâce à des programmes à l'image du Programme de conservation du patrimoine naturel financé par le Fonds de la nature du Canada, nous réalisons des progrès vers notre objectif qui vise à conserver un quart des terres et un quart des océans au Canada d'ici 2025. La collaboration est essentielle pour y arriver et notre gouvernement est fier de soutenir le travail de Corridor appalachien et de Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) dans le cadre de ce programme. Ils ont joué un rôle déterminant afin d'assurer la conservation d'importants habitats fauniques dans la municipalité de Bolton-Est. »

- *Lyne Bessette, députée de Brome–Missisquoi*

« Les organismes de conservation comme Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine représentent de précieux alliés pour la création d'aires protégées sur terres privées dans le sud du Québec. Nous poursuivons d'ailleurs nos actions pour protéger de nouvelles aires à la suite de l'atteinte de notre objectif en 2020 de protéger 17 % du territoire terrestre et 10 % du territoire marin. Par le biais du Projet de partenariat pour les milieux naturels, auquel le ministère a alloué une subvention de plus de 13 M\$, le gouvernement du Québec soutient la protection des milieux naturels annoncés aujourd'hui. Félicitations aux deux organismes impliqués dans ce projet! »

- *Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval*

« Je veux remercier chaleureusement les organismes Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine qui ont travaillé en étroite collaboration pour réaliser cet important projet de conservation à Bolton-Est. Il s'agit d'une belle réussite qui aura assurément un impact écologique positif sur la biodiversité faunique et floristique. Chaque hectare protégé est une victoire pour les générations futures et permet de se rapprocher d'objectifs ambitieux visant à mieux concilier les milieux naturels, la santé humaine et la vitalité économique d'une région comme la nôtre! »

- *Gilles Bélanger, député d'Orford et adjoint parlementaire au premier ministre (volet internet haute vitesse)*

« Nous tenons à remercier Corridor appalachien et Conservation des vallons de la Serpentine, ainsi que tous les acteurs qui ont réalisé ce travail de fond pour réaliser leur vision : la protection de notre nature si précieuse pour assurer sa pérennité. Les citoyens de Bolton-Est se joignent sans aucun doute à moi pour saluer tous vos efforts pour préserver la diversité de la faune et de la flore dans cette région si chère à nos yeux. Vous êtes des leaders positifs essentiels au bien-être de notre communauté, bravo! »

- Joan Westland Eby, mairesse de Bolton-Est

FAITS SAILLANTS

- Corridor appalachien a acquis le terrain de 124,58 hectares sur le chemin Bellevue à Bolton-Est et le protège à perpétuité.
- Ce terrain était zoné blanc.
- Le coût global du projet est de 822 000\$.
- Plusieurs autres mammifères sont présents dans le secteur dont l'original, la loutre, le pékan, le lynx roux et le vison.
- Parmi les espèces aviaires qui résident sur le terrain et qui sont jugées prioritaires par le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre de sa *Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation des oiseaux 14 de la région du Québec : Forêt septentrionale de l'Atlantique*, on compte le bruant à gorge blanche, le butor d'Amérique, le coulicou à bec noir, le grimpeur brun, la grive fauve, la paruline à gorge noire, la paruline bleue, la paruline couronnée, la paruline flamboyante, la paruline noir et blanc, le pic flamboyant, le pioui de l'Est, le roselin pourpré et le viréo à tête bleue. Par ailleurs, le pioui de l'Est est une espèce préoccupante au Canada et est ainsi désignée en raison du déclin majeur subi par ses populations.
- L'échantillonnage écologique fait sur la propriété a confirmé la présence d'une douzaine d'espèces d'amphibiens, dont la grenouille des marais (*Lithobates palustris*) et la salamandre à quatre orteils (*Hemidactylium scutatum*), toutes deux susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.
- À l'échelle des espèces floristiques, l'équipe de Corridor appalachien a découvert sur la propriété des espèces telles que le noyer cendré (*Juglans cinerea*), désigné en voie de disparition au Canada et susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec, l'athyrie à sores denses (*Homalosorus pycnocarpus*), une fougère susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, ainsi que de l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*), l'asaret du Canada (*Asarum canadense*), la dentaire à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) et la matreucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*) qui sont toutes désignées vulnérables à la récolte au Québec en raison de leur sensibilité à la cueillette.
- Les bailleurs de fonds qui ont permis la réalisation de ce projet sont : le gouvernement du Québec par l'entremise du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), la Fondation de la faune du Québec, Conservation des vallons de la Serpentine (CVS), la communauté de Bolton-Est et les donateurs à la campagne de levée de fonds de CVS, le U.S. Fish and Wildlife Service et la Fondation Echo.

- 30 -

À PROPOS

Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) du Gouvernement du Québec

Le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) est une subvention de plus de 13 millions de dollars échelonnée sur trois ans, accordée à Conservation de la nature Canada par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Gouvernement du Canada

Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du Gouvernement du Canada est un partenariat public-privé unique destiné à soutenir la création de nouvelles aires protégées et de conservation par l'acquisition de terres privées et de droits sur celles-ci. Conservation de la nature Canada (CNC) administre le programme. Les fonds que le gouvernement fédéral investit dans le programme sont bonifiés par des contributions de contrepartie amassées par CNC et ses partenaires, Canards Illimités Canada ainsi que la communauté canadienne des organismes de conservation.

Le programme Protéger les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec

Le programme Protéger les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec vise à soutenir les initiatives de protection des habitats à haute valeur faunique par la conclusion d'ententes de conservation ayant une portée juridique avec des propriétaires de terres privées. fondationdelafaune.qc.ca

Conservation des vallons de la Serpentine

CVS est née en 2006 de valeurs communes et d'un désir collectif de protéger un secteur riche en milieux naturels et en espèces. Aujourd'hui, plus de 60 membres soutiennent la cause et permettent à CVS de faire son chemin. Cet engagement est unique et se traduit notamment par des activités récréo-éducatives, ouvertes au public, sur la richesse de nos forêts et une fête annuelle; un incontournable, qui permet de réunir ces personnes sensibles aux questions environnementales. CVS protège quelque 350 hectares de terres, dont plus de 200 lui appartiennent en titres propres. L'autre partie est constituée de servitudes de conservation que lui ont consenti des propriétaires privés. Toutes ces terres sont protégées à perpétuité. conservationserpentine.org

Corridor appalachien

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien. L'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires de la région est maintenant de 14 619 hectares. corridorappalachien.ca

CONTACT

Marie-Hélène Thibeault
Coordonnatrice des communications
Corridor appalachien
579-488-6670
marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca